

Procédure de déclaration de classe 3 – formulaire en ligne

Rendez-vous sur <https://monespace.wallonie.be/> et connectez-vous avec l'une des clés numériques suivantes :

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

[Besoin d'aide?](#)

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique



[Activer MyGov.be](#)



[Activer itsme](#)

Clé(s) numérique(s) avec code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe



Authentication européenne



The screenshot shows the homepage of the 'monespace.wallonie.be' website. The browser address bar displays 'monespace.wallonie.be/me/home'. The page features a navigation bar with the 'Wallonie' logo, a language selector set to 'FR', and a user profile dropdown for 'Maxime S.'. Below the navigation bar, there are two main sections: 'Je suis un particulier' (I am a private individual) and 'Je suis un professionnel' (I am a professional). Under 'Je suis un particulier', there is a card for 'Maxime SEMER' with the role 'Espace Citoyen' and a blue 'Accéder →' button circled in red. Under 'Je suis un professionnel', there is a card stating 'Aucun espace professionnel' (No professional space) with the instruction 'Pour agir à titre professionnel, ajoutez une entreprise' (To act professionally, add a company) and a grey 'Ajouter une entreprise →' button. A blue 'Aide' button with a question mark icon is located at the bottom right. The footer contains the text 'Le site officiel de la Wallonie' and links for 'Gestion des cookies', 'Politique des cookies', 'Mentions légales', 'Vie privée', 'Médiateur', and 'Accessibilité'.

Mon Espace

monespace.wallonie.be/me/dashboard

monpermis.wallonie Intranet Pratique Privé Assemblages Rechercher un dossier https://totem2.spw.te...

Accueil Mes dossiers Ma situation Services partenaires Villes & Communes Mes messages 0

Bienvenue Maxime

Voici votre nouvelle page d'accueil [✕ Ne plus afficher](#)

Cette page vous offre un aperçu rapide des principaux services de Mon Espace comme le statut de vos derniers dossiers, les démarches les plus fréquentes ou les services partenaires.

Mes derniers dossiers [Voir tout](#)

23/01/2026 [À compléter](#)

Dossier 1430597-997821

Déclaration d'un établissement de classe 3

Menez une nouvelle démarche [? Aide](#)

Faites votre choix parmi toutes les démarches disponibles.

Nouvelle démarche

Entamez la démarche de déclaration de classe 3 :

Wallonie | monespace

FR [Wallo](#)

Commune de Marchin (0207.334.035)

Accueil Mes dossiers Ma situation Services partenaires Villes & Communes Mon entreprise

Mes dossiers > Nouvelle démarche

Entamer une nouvelle démarche

Trouvez rapidement la démarche qui vous intéresse en faisant une recherche

déclaration de classe 3 [×](#) [Q](#)

Toutes les démarches

Démarches favorites

Démarches récemment menées

Résultats de la recherche

1 résultat trouvé pour «déclaration de classe 3»

➔ **Déclaration d'un établissement de classe 3**

Mon Espace

monespace.wallonie.be/me/new-formality

monpermis.wallonie Intranet Pratique Privé Assemblages Rechercher un dossier https://totem2.spw.te...

Accueil Mes dossiers Ma situation Services partenaires Villes & Communes

Mes messages 0

Mes dossiers > Nouvelle démarche

Entamer une nouvelle démarche

Trouvez rapidement la démarche qui vous intéresse en faisant une recherche

Déclaration d'un établissement classe 3

Toutes les démarches

Démarches favorites

Démarches récemment menées

Résultats de la recherche

1 résultat trouvé pour «Déclaration d'un établissement classe 3»

→ Déclaration d'un établissement de classe 3

Retrouvez plus de démarches administratives sur [wallonie.be](https://www.wallonie.be)

Aide

Wallonie monespace

FR Wallonie.be Nathalie J.

Commune de Marchin (0207.334.035) Espace Professionnel

Accueil Mes dossiers Ma situation Services partenaires Villes & Communes Mon entreprise

Mes messages 0

Déclaration d'un établissement de classe 3

<Ajouter une référence>

Formulaires

● Déclaration classe3 À remplir

Veuillez remplir le formulaire

Documents

Soumettre le dossier

N° de dossier : 1730004-988418

À mentionner lors du contact avec nos agents

1 Constitution du dossier

REPLISSEZ LES FORMULAIRES (EN CLIQUANT SUR L'ICÔNE CRAYON) ET JOIGNEZ-Y LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES.

2 Soumission du dossier

3 Réception du dossier

4 Traitement du dossier

5 Clôture du dossier

Ci-après quelques étapes du formulaire (nous n'avons mis que les cadres qui nécessitent plus d'informations)

Il suffit d'encoder vos coordonnées complètes :

[Identification](#) > [Déclarant](#) > [Déclarant N° 1](#)

Déclarant N° 1

Le demandeur n° 1 est :

☒ un particulier

☐ M.

Nom

☐ Mme

Prénom

Adresse :

Pays

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Téléphone

Téléphone

Téléphone

E-mail

☐ une personne physique (indépendant)

Cochez ce qui convient dans votre cas (est-ce un renouvellement d'une déclaration venue à échéance ou une nouvelle déclaration ?) :

[Wallonie.be](#)

[← Quitter le formulaire](#)

Permis d'environnement

Déclaration des établissements de classe 3

Permis d'environnement

- Question préalable ☒
- Cadre réservé à la commune ☒
- Identification ☒
- Objet de la demande**
- Établissement faisant l'objet de la déclaration
- Liste des documents à joindre
- Déclaration sur l'honneur

Objet de la demande

S'agit-il de

☒ Mise en activité d'un nouvel établissement

☐ Maintien en activité d'un établissement qui vient d'être rangé en classe 3 suite à une modification de la liste des installations et activités classées

☐ Maintien en activité d'un établissement dont la durée de validité de la déclaration est arrivée à expiration

☐ Remise en activité d'un établissement existant (par exemple après chômage, incendie, etc...)

☐ Extension ou transformation d'un établissement ancien

☐ Déménagement de l'établissement

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) [ÉTAPE SUIVANTE](#)

Choix de la rubrique : cliquez sur la loupe

Question préalable ✓

Cadre réservé à la commune ✓

► Identification ✓

Objet de la demande ✓

▼ Etablissement faisant l'objet de la déclaration

Rubriques

Description

► Localisation

Liste des documents à joindre

Déclaration sur l'honneur

Etablissement faisant l'objet de la déclaration > Rubriques

Rubriques

Numéro de rubrique

Classe

Id

Libellé de rubrique

Conditions intégrales

Liens

+Ajouter une nouvelle ligne

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE

Dans la case Rechercher : encodez la suite de chiffres que le service environnement vous a renseigné et sélectionnez la ligne

Exemple pour un assainissement autonome :

RECHERCHER

Afficher 10 éléments

Rechercher : 90.11

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments (filtré de 433 éléments au total)

Précédent 1 Suivant

rubrique	libelle_court	libelle_complet	classe
90.11	Unité d'épuration individuelle inférieure ou égale à 20 équivalent-habitant	Unité d'épuration individuelle inférieure ou égale à 20 équivalent-habitant	3

Exemple pour une citerne de gaz

RECHERCHER

Afficher 10 éléments

Rechercher : 63.12.07.01

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments (filtré de 432 éléments au total)

Précédent 1 Suivant

rubrique	libelle_court	libelle_complet	classe
63.12.07.01	en réservoirs fixes non réfrigérés - volume total des réservoirs aériens <= 3.000 l - volume total des réservoirs enterrés <= 5.000 l	Dépôts de gaz butane et/ou propane et leurs mélanges comprimés, liquéfiés ou maintenus dissous sous une pression supérieure à 100 kPa ou 1 bar en réservoirs fixes non réfrigérés lorsque le volume total des réservoirs est inférieur ou égal à 3.000 l pour les réservoirs aériens et à 5.000 l pour les réservoirs enterrés	3

Affichage de l'élément 1 à 1 sur 1 éléments (filtré de 432 éléments au total)

Précédent 1 Suivant

Exemple pour une citerne à mazout

RECHERCHER			
Afficher	10	éléments	Rechercher : 63.12.09.03.01
Affichage de l'élément 1 à 3 sur 3 éléments (filtré de 433 éléments au total)			
Précédent			Suivant
rubrique	libelle_court	libelle_complet	classe
63.12.09.03.01	3.000 l <= capacité de stockage < 25.000 l	Dépôts de liquides inflammables ou combustibles, à l'exclusion des hydrocarbures stockés dans le cadre des activités visées à la rubrique 50.50, de catégorie 3, ainsi que les liquides dont le point d'éclair est supérieur à 55 °C et inférieur ou égal à 75 °C comme les gazoles, les carburants diesel et les huiles de chauffage légères et les liquides combustibles dont le point d'éclair est supérieur à 60 °C et dont la capacité de stockage est supérieure ou égale à 3.000 l et inférieure à 25.000 l	3

Il s'agit de décrire l'objet de votre déclaration (citerne de gaz, mazout, assainissement autonome, rucher,...) :

Etablissement faisant l'objet de la déclaration > Description

Description

Veillez décrire les activités majeures réalisées au sein de l'établissement en mentionnant les machines et les dépôts nécessaires à ces activités.

Description de l'établissement

✎ Exploitation d'une citerne de gaz propane aérienne d'une capacité de 1600 litres

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE

Mentionnez le lieu où l'objet de la déclaration se situe :

Etablissement faisant l'objet de la déclaration > Localisation > Implantation du projet

Implantation du projet

Votre projet est-il implanté à une adresse précise ?

☒ Oui

Code postal	Localité	
	Sélectionner une valeur	
Rue	Numéro	Boîte
Hameau / lieu-dit		

☐ Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE

Après avoir ouvert la carte interactive, vous devriez être automatiquement positionné à l'adresse encodée.

- Cliquez sur la ou les parcelles du projet (elles apparaîtront en bleu fuchsia).
- Cliquez ensuite sur « Copier les géométries » et attendez le chargement complet.
- Terminez en cliquant sur « Sauver ».

Etablissement faisant l'objet de la déclaration > Localisation > Implantation du projet > Utilisation de la cartographie

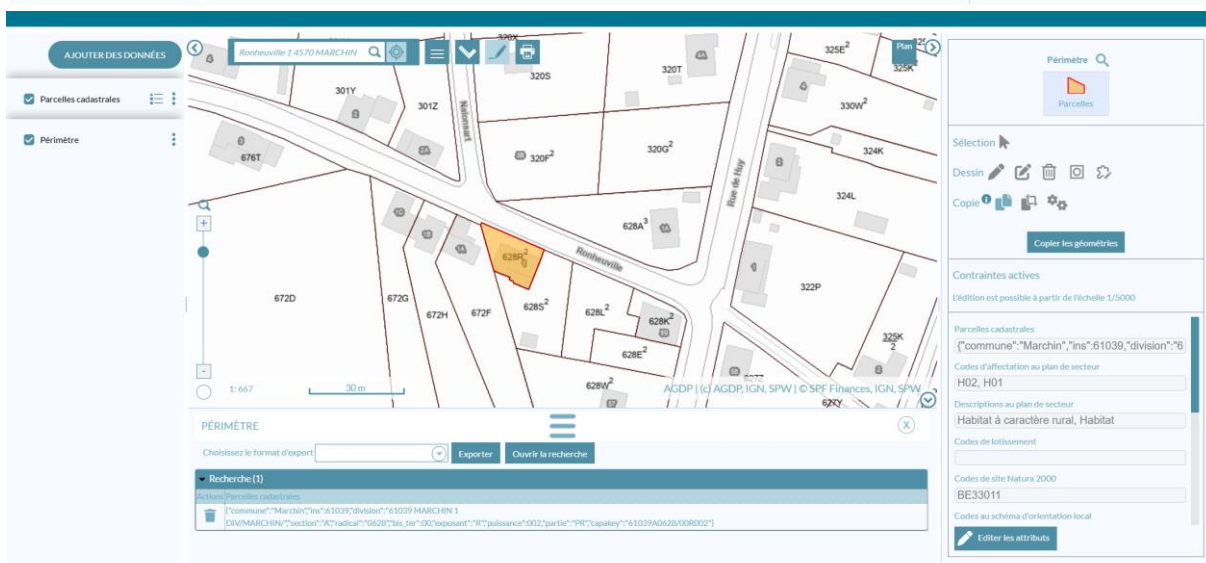
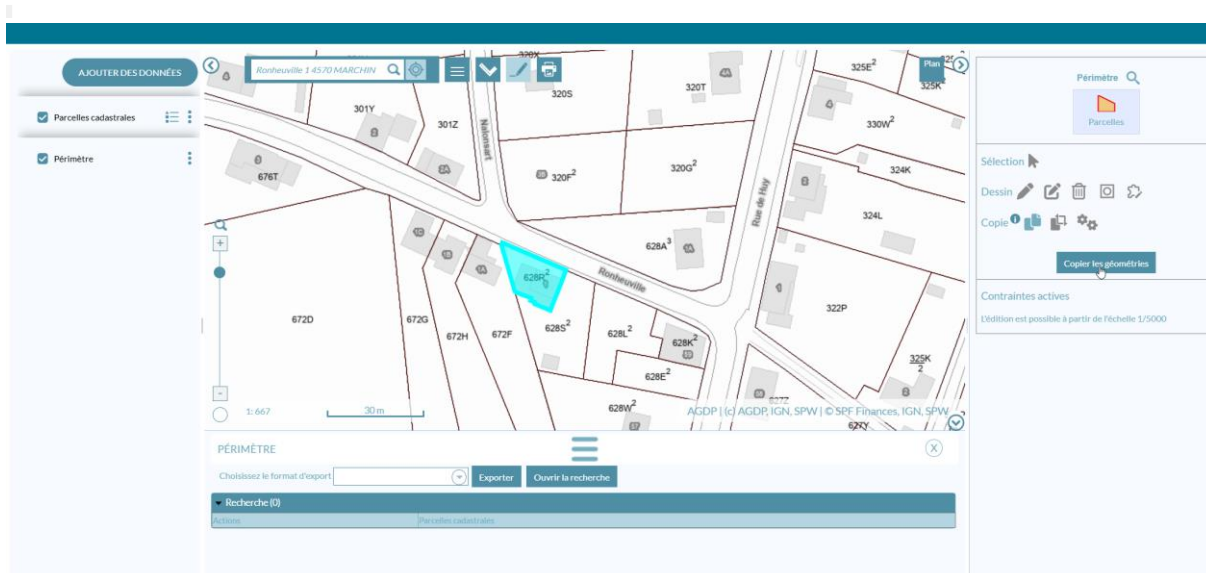
Utilisation de la cartographie

Entrez dans la carte interactive et sélectionnez les parcelles cadastrales concernées par votre projet

Utiliser la carte interactive

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE



Abandonner

Sauver

[Liste des documents à joindre](#)

Liste des documents à joindre

Dans tous les cas :

- # Schéma d'implantation (Un plan descriptif de l'établissement, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts (matières premières et auxiliaires, déchets, etc.), des appareils et des cheminées sur lequel sont reproduites les limites parcellaires).

Souhaitez-vous ajouter d'autres documents pour compléter votre demande ?

- ☒ Oui
☐ Non

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE

Si vous voulez joindre d'autres documents que le plan d'implantation (qui est un document à joindre obligatoirement) : indiquez simplement le nombre de documents et le nom de ces derniers

[Liste des documents à joindre](#)

Liste des documents à joindre

Dans tous les cas :

- # Schéma d'implantation (Un plan descriptif de l'établissement, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts (matières premières et auxiliaires, déchets, etc.), des appareils et des cheminées sur lequel sont reproduites les limites parcellaires).

Souhaitez-vous ajouter d'autres documents pour compléter votre demande ?

- ☒ Oui
☐ Non

Indiquez le nombre de fichiers PDF que vous attacherez pour répondre à ce point

le nombre maximum est de 20.

Nom de la pièce :

Doc1

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE

Cochez la case vous engageant :

[Déclaration sur l'honneur](#)

Déclaration sur l'honneur

Liens vers les différentes conditions intégrales :

Informations sur les rubriques :

90.11

- ☒ Je m'engage à observer les conditions générales et intégrales applicables à l'établissement faisant l'objet de la présente déclaration, ainsi que les conditions complémentaires éventuellement prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5. Le texte des conditions générales et intégrales peut être obtenu auprès de l'Administration communale.

La présente déclaration ne dispense pas le déclarant du respect de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

La présente déclaration est valable pour un terme de 10 ans au maximum prenant cours, soit le quinzième jour qui suit la déclaration si celle-ci n'a pas été déclarée irrecevable conformément à l'article 14, § 3, du décret, soit le trentième jour qui suit la déclaration si l'autorité compétente prescrit des conditions complémentaires d'exploitation conformément à l'article 14, § 5, du décret.

Informations à lire puis ensuite cliquez sur le bouton « VALIDER »

[Validation](#)

Validation

Votre formulaire est correctement complété.

Afin de transmettre votre dossier à l'administration, vous devez dès à présent :

- **Valider** votre formulaire en cliquant sur le bouton « Valider » ci-dessous.
- Ajouter les **documents à joindre** à votre dossier.
- Cliquer sur le bouton « **Soumettre le dossier** » pour l'envoyer à l'administration.

Tant que le dossier n'est pas soumis à l'administration, vous pourrez encore y apporter des modifications.

Le remplissage est terminé.

1. Vous pouvez maintenant [visualiser](#) le formulaire rempli.
2. Vérifiez une dernière fois son contenu. Si des corrections sont à apporter, accédez au cadre à corriger via le menu ou le bouton précédent.
3. Après vérification, vous pouvez envoyer le formulaire électroniquement.

Commune de dépôt

- 4570 Commune de Marchin (61039)

RETOUR

VALIDER

Ajoutez les documents que vous souhaitez annexer

Wallonie

monespace

FR Wallonie.be Nathalie J.

Commune de Marchin (0207.334.035) Espace Professionnel

Accueil Mes dossiers Ma situation Services partenaires Villes & Communes Mon entreprise Mes messages 0

Déclaration d'un établissement de classe 3

<Ajouter une référence>

Formulaires

Déclaration classe3 Rempli

Documents

Schéma d'implantation *

À joindre

Ajouter un fichier

N° de dossier : 1730004-988418

À mentionner lors du contact avec nos agents

1 Constitution du dossier

REPLISSEZ LES FORMULAIRES (EN CLIQUANT SUR L'ICÔNE CRAYON) ET JOIGNEZ-Y LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES.

2 Soumission du dossier

3 Réception du dossier

Ajouter un fichier

Veuillez sélectionner le fichier à joindre à votre dossier :

Taille maximale autorisée : 20.0 MB

Nombre maximum de fichiers : 1 - (1 ajouts restants)

Types autorisés : .pdf,.doc,.docx,,

Confidentialité : 

Schéma d'implantation

 Glissez - déposez les fichiers pour les joindre ou

sélectionnez

Fermer

Vous pouvez ajouter tous vos documents à ce niveau. Il faut chaque fois cliquer sur Gérer les fichiers

Documents complémentaires *

2 fichiers joints

Gérer les fichiers

PV COLL 17.03.2023 B....pdf

Résultats essais depdf

Déclaration d'un établissement de classe 3

<Ajouter une référence>

Formulaires

Déclaration classe3

Rempli

Documents

Schéma d'implantation *

1 fichier joint

Gérer le fichier

implantation.pdf

N° de dossier : 1730004-988418

À mentionner lors du contact avec nos agents

Remettre le formulaire en mode édition (NB: ceci annule les signatures)

1 Constitution du dossier

26/01/2026 14:52

2 Soumission du dossier

SOUMETTEZ VOTRE DOSSIER À L'ADMINISTRATION.

3 Réception du dossier

4 Traitement du dossier

Déclaration d'un établissement de classe 3

<Ajouter une référence>

Formulaires

Déclaration classe3

Rempli

Documents

Schéma d'implantation *

1 fichier joint

Gérer le fichier

implantation.pdf

Cartes

Implantation du projet

Soumettre le dossier

N° de dossier : 1730004-988418

À mentionner lors du contact avec nos agents

1 Constitution du dossier

26/01/2026 14:52

2 Soumission du dossier

SOUMETTEZ VOTRE DOSSIER À L'ADMINISTRATION.

3 Réception du dossier

4 Traitement du dossier

5 Clôture du dossier

Historique des actions

Interlocuteurs

Vous avez constitué votre dossier, veuillez le soumettre

Soumettre le dossier

Confirmez la soumission du dossier



Confirmez-vous la soumission de ce dossier ?



Démarche : Déclaration d'un établissement de classe 3

Ma référence : <Ajouter une référence>

E-mail de notification :

Toutes les notifications seront envoyées à michel.thome@marchin.be.

C'est l'adresse de votre espace professionnel

☒ Je souhaite également recevoir les notifications liées à ce dossier sur mon adresse personnelle nathalie.jasienski@marchin.be. 

Annuler

Confirmer

C'est terminé pour vous

La déclaration est directement transmise au Service Public de Wallonie et à la commune qui en assurera l'instruction par la suite.